

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°74-165 du 7 juin 1974

chargeant le Lieutenant-Colonel Barthé-
lémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation, de
l'intérim du Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouver-
nement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rat-
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973
qui l'a complété,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Pour compter du 9 juin 1974, le Lieutenant-Colonel Bar-
thélémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Lé-
gislation, assurera l'intérim du Président de la République, Chef de
l'Etat, Chef du Gouvernement, pendant son absence.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 7 juin 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Ampliatiions :

PR 8 CS 6 MJL 2 CNR 4
SGG 4 SPD 2 DGP-DGAJL 4
INSAE 2 Ministères 10
IAA-DCCT-IGF-CNI-JORD 5
Gde Chanc.1

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU